

Firmes, prix et marges

Rédigé par: Gert Bijmens & Cédric Duprez¹

RESUME

Sur les trois premiers trimestres de 2022, le taux de marge de la firme type a diminué. Dans la grande majorité des secteurs d'activité, l'entreprise médiane en 2021 pouvait se prévaloir de marges supérieures à la moyenne de 2015-2019. Il en va autrement à présent. De manière générale, la baisse est plus prononcée dans l'industrie manufacturière que dans les services. Les situations individuelles peuvent cependant être très différentes, car l'ampleur de la hausse des coûts et la capacité de les répercuter sur les prix de vente varie d'une firme à l'autre. Contrairement à la marge de l'entreprise type, le taux de marge macroéconomique est ainsi demeuré à un niveau élevé en 2022. Comme tout indicateur macroéconomique, cette mesure est influencée par un petit nombre de très grandes entreprises qui ne sont pas nécessairement représentatives de l'ensemble des firmes. Là aussi toutefois, une inversion de la tendance est attendue pour la fin de 2022.

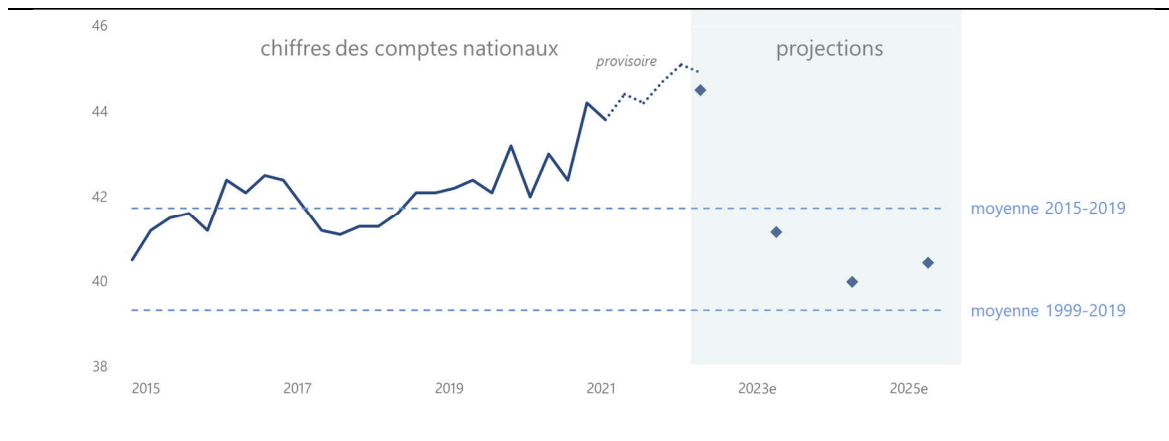
¹ Remerciements à Tomas De Keyser et Emmanuel Dhyne pour leur collaboration.

1. LE TAUX DE MARGE MACROECONOMIQUE DES ENTREPRISES

1.1. L'évolution du taux de marge

Après avoir augmenté ces dernières années, le taux de marge des entreprises devrait se replier dans les années à venir. La figure 1 illustre l'évolution récente du taux de marge. Historiquement, les marges des entreprises belges généralement diminuent lorsque les coûts salariaux s'alourdissent rapidement, car cette expansion des coûts ne peut pas être répercutée intégralement sur les prix de vente finaux. Par conséquent, selon les prévisions les plus récentes, les marges bénéficiaires se contracteraient rapidement, de leur niveau actuel d'environ 45 % à quelque 41 % en 2023, avant de se stabiliser légèrement au-dessus de 40 % dans les dernières années de la période de projection. Cela signifie que les marges totales resteraient quelque peu supérieures à leur moyenne de long terme observée entre 1999 et 2019 (un peu plus de 39 %). Ces prévisions sont évidemment conditionnées à l'absence de réactions non linéaires en matière de fixation des prix et au respect de la loi sur la compétitivité et l'emploi qui limite les hausses salariales conventionnelles.

Figure 1 – Évolution du taux de marge des entreprises
(excédent brut d'exploitation des sociétés non financières, pourcentages de la valeur ajoutée)



Sources : ICN, BNB.

Les coûts ont en effet nettement augmenté l'an dernier. L'inflation plus élevée que prévu tout au long de 2022 s'explique en grande partie par l'explosion des prix de l'énergie, qui exerce aussi une incidence importante sur les coûts des entreprises (à haute intensité énergétique). Cependant, d'autres produits ont également subi de fortes hausses de prix, notamment liées à des perturbations dans leurs chaînes d'approvisionnement. L'inflation sous-jacente a ainsi grimpé à 5,2 % en novembre 2022. En raison de l'inflation élevée, les mécanismes d'indexation automatique des salaires accentuent singulièrement les coûts salariaux nominaux. Selon les prévisions, les coûts unitaires du travail devraient s'accroître d'environ 6 % en 2022. De plus amples informations sur l'évolution attendue de l'inflation et des salaires sont disponibles dans les [Projections économiques pour la Belgique – Automne 2022](#).

Les entreprises ne parviennent que partiellement à répercuter la hausse des coûts sur leurs prix de vente, ce qui influe négativement sur leurs marges. Cette capacité de répercuter les coûts sur le client s'appelle la « transmission » (pass-through). Elle est déterminée par une multitude de facteurs, parmi lesquels le pouvoir de marché, le niveau de concurrence, la rentabilité, les coûts marginaux, l'évolution attendue des prix, l'incidence des coûts sur les concurrents directs, l'élasticité de la demande, etc. Sur la base de données du passé, il s'avère que les entreprises peuvent répercuter en moyenne 60 % de la hausse des coûts à court terme grâce à des prix de vente plus

élevés. Cette transmission diffère fortement entre secteurs et entre entreprises d'un secteur donné. En cas de répercussion incomplète, les marges des entreprises sont appelées à baisser.

1.2. L'interprétation du taux de marge

Le taux de marge macroéconomique des entreprises est mesuré au moyen de l'excédent brut d'exploitation des sociétés non financières. Celui-ci est le surplus généré par les activités de l'entreprise après rémunération du facteur de production « travail ». Il est calculé en retranchant les frais de personnel de la valeur ajoutée². L'excédent brut d'exploitation ne correspond pas au bénéfice final des entreprises, car un certain nombre de charges (amortissements, impôts, etc.) ne sont pas pris en compte. Il s'agit donc du solde dont disposent les entreprises pour rémunérer leurs bailleurs de fonds (soit leurs propres actionnaires, soit leurs créanciers externes), pour acquitter leurs impôts et pour financer leurs investissements. Le taux de marge macroéconomique des entreprises est égal au rapport entre cet excédent et la valeur ajoutée. Il indique donc la part de la valeur ajoutée générée qui est affectée au facteur de production « capital ».

Figure 2 – Ventilation du taux de marge entre le top 1% des entreprises et toutes les autres
(excédent brut d'exploitation des sociétés non financières, pourcentages de la valeur ajoutée)



Source : Calculs BNB.

Note : Le taux de marge calculé sur la base de l'agrégation des comptes annuels des entreprises individuelles présente de grandes similitudes avec son correspondant macroéconomique, à savoir l'excédent brut d'exploitation des sociétés non financières exprimé en pourcentage de la valeur ajoutée. Le taux de marge est mesuré pour les entreprises enregistrant une valeur ajoutée et un emploi positifs. Le top 1% des entreprises est calculé sur la base de la masse salariale.

Cependant, l'évolution du taux de marge macroéconomique est largement déterminée par un petit nombre de très grandes entreprises. Le top 1%, à savoir les plus grandes entreprises en termes de masse salariale, représente plus de la moitié de la valeur ajoutée totale. Il n'est donc pas surprenant que ce soient principalement ces entreprises qui déterminent l'évolution du taux de marge macroéconomique. La figure 2 montre que, dans un passé récent, les marges ont évolué différemment pour le top 1% et pour toutes les autres. L'accroissement du taux de marge entre 2018 et 2020 est dès lors principalement attribuable à la hausse enregistrée dans ces entreprises-phares. Dans les autres entreprises, il est resté relativement constant. Le taux de marge macroéconomique atteindrait donc un niveau différent si l'analyse ne tenait compte que de ces autres entreprises, en

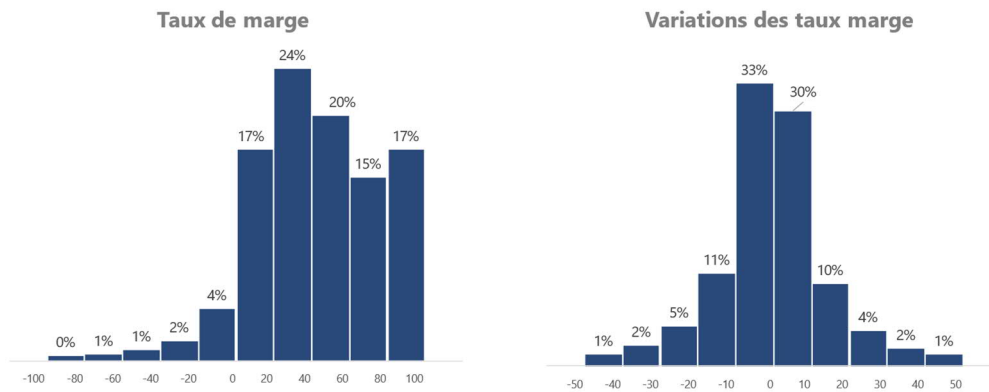
² La valeur ajoutée est calculée en faisant le total des ventes, moins les biens et services achetés.

excluant les plus grandes. En 2019, le taux de marge moyen des 99 % d'autres entreprises a même légèrement baissé, alors que le taux de marge total a augmenté.

Les résultats économiques varient considérablement entre entreprises. Bien que le taux de marge s'élève à quelque 40 % au niveau macroéconomique, il peut s'en écarter fortement au niveau des entreprises individuelles. La figure 3 (volet de gauche) montre qu'environ un cinquième des entreprises sont très rentables, avec des taux de marge supérieurs à 80 %. En revanche, le taux de marge est inférieur à 40 % pour une grande partie des entreprises. Une faible proportion d'entre elles affiche même un taux de marge négatif. Celles-ci ne génèrent donc pas suffisamment de valeur ajoutée pour payer les salaires. La figure 3 (volet de droite) montre qu'il existe également de très grandes disparités entre les entreprises quant à l'évolution annuelle des taux de marge.

Figure 3 – Répartition des (évolutions des) taux de marge

(à gauche : pourcentages d'entreprises présentant un taux de marge donné en 2019 ; à droite : pourcentages d'entreprises présentant une variation donnée du taux de marge entre 2018 et 2019)



Source : Calculs BNB.

Note : Taux de marge exprimés en pourcentage de la valeur ajoutée (volet de gauche), variations exprimées en points de pourcentage (volet de droite).

Le taux de marge macroéconomique n'est donc pas nécessairement représentatif de la situation économique d'une grande partie des entreprises. Ce taux de marge est en effet largement déterminé par un petit nombre d'entreprises et ne reflète pas les différences sous-jacentes entre secteurs et entre entreprises. Les taux de marge présentés à la figure 3 sont calculés pour les entreprises qui déposent leurs comptes annuels. Bien que celles-ci ne couvrent pas tout l'univers des sociétés non financières, il s'avère que les marges calculées sur la base de cette population sont proches des chiffres définitifs de l'excédent brut d'exploitation figurant dans les comptes nationaux (cf. annexe 2).³

³ Les chiffres provisoires publiés de l'excédent brut d'exploitation ne sont pas (encore) basés sur les comptes annuels des sociétés pour la période considérée, puisque les comptes annuels ne sont pas encore disponibles.

2. LA MARGE MÉDIANE

Cette section présente l'analyse microéconomique des marges des entreprises pour les trois premiers trimestres de 2022. Notre population d'entreprises comprend les sociétés non financières belges employant du personnel salarié⁴, dans toutes les branches d'activité à l'exception des services non marchands (cf. annexe 3 pour une description détaillée de la population d'entreprises et des données utilisées).

À l'heure actuelle, les données pour 2022 ne sont pas encore complètes. La prudence est donc de mise lorsqu'il s'agit de tirer des conclusions de politique économique, même si différents tests menés sur les données indiquent clairement que les évolutions mises au jour dans cette étude sont robustes. Notre méthodologie, notamment l'utilisation de la médiane (voir ci-dessous), offre également de bonnes garanties de stabilité des résultats en ce qu'elle neutralise la présence d'éventuelles valeurs extrêmes (outliers) dans les données.

La variable d'intérêt correspond à la marge brute simplifiée, exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires. Ce concept diffère de celui utilisé dans les comptes nationaux, qui est exprimé en pourcentage de la valeur ajoutée. Ce dernier met davantage l'accent sur la répartition de la valeur ajoutée, c'est-à-dire des revenus créés par les entreprises, entre le facteur travail (masse salariale) et le facteur capital (excédent brut d'exploitation). Précisons également que les impôts et les subventions sur la production sont inclus dans le concept des comptes nationaux, ce qui n'est pas totalement le cas pour la mesure utilisée ci-après⁵. Celle-ci est définie comme suit :

$$\text{Taux de marge brute simplifiée} = \frac{\text{Chiffre d'affaires} - \text{Achat d'intermédiaires} - \text{Masse salariale}}{\text{Chiffre d'affaires}}$$

Le taux de marge sur vente s'apparente au concept utilisé en finance d'entreprises. Le numérateur est proche du résultat d'exploitation⁶ et le ratio est bien adapté pour évaluer la santé des entreprises en mesurant la part du chiffre d'affaires qui n'est pas consacrée à l'achat d'intrants au sens large, c'est-à-dire en incluant également les salaires. Il est par ailleurs directement lié à la capacité ou non des entreprises de répercuter les chocs de coûts sur le chiffre d'affaires. Les premiers sont en effet repris au numérateur, et le second au dénominateur⁷. Une baisse du taux de marge signifie donc que les coûts augmentent davantage que les ventes, et vice versa pour une hausse du taux.

Face à une hausse des coûts, les entreprises ne sont que partiellement en mesure d'augmenter leur chiffre d'affaires via des hausses des prix de vente. On parle de transmission

⁴ Nous imposons également un montant positif de ventes et d'achats d'intermédiaires.

⁵ Les impôts sur la production incluent, par exemple, le précompte immobilier des entreprises, les taxes de circulation des voitures de société, les droits d'émission, etc. Dans les subventions sur la production, on retrouve les subventions COVID (matériel de protection, soutien aux hôpitaux en compensation de la baisse des interventions non-COVID) et la réduction des cotisations patronales ciblées. Précisons que cette dernière est prise en compte dans la mesure de taux de marge que nous utilisons dans cette étude, parce que nous utilisons la masse salariale effectivement payée par les entreprises. Ajoutons également que les impôts sur la production ne sont pas des impôts sur les produits, ils n'incluent donc pas la TVA par exemple.

⁶ EBITDA, c'est-à-dire Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortisation.

⁷ Le taux de marge brute simplifiée peut en effet se réécrire comme suit :

$$1 - \frac{\text{Achat d'intermédiaires} + \text{Masse salariale}}{\text{Chiffre d'affaires}} ; \text{ alors que le taux de marge macroéconomique utilisé dans les}$$

comptes nationaux se réécrit comme suit : $1 - \frac{\text{Masse salariale}}{\text{Chiffre d'affaires} - \text{achats d'intermédiaires}}$. Dans cette

seconde formule, les hausses des coûts sont reprises en partie au numérateur (masse salariale) et en partie au dénominateur (achats d'intermédiaires), ce qui rend l'interprétation de l'indicateur plus complexe. Ce n'est pas le cas avec la première formule, dans laquelle toutes les hausses des coûts sont reprises au numérateur.

(pass-through) incomplète⁸. Elles ne peuvent donc répercuter qu'une partie des hausses de coûts sur leurs clients et absorbent la partie résiduelle en resserrant leurs marges. En réalité, la capacité de répercuter la hausse des coûts sur les prix de vente diffère d'une firme à l'autre. Elle dépend notamment de l'élasticité de la demande des clients, c'est-à-dire de leur disposition à réduire, ou non, les quantités achetées de produits devenus relativement plus chers. Cette capacité de transmission des entreprises dépend également du degré de concurrence et de leur pouvoir de marché. Ainsi, des facteurs comme leur taille ou la taille de leurs clients jouent également.

Pour explorer au mieux la diversité des situations individuelles, l'analyse s'appuie sur la marge médiane dans chaque branche d'activité. L'analyse est menée pour chaque branche d'activité, avec un degré de désagrégation très fin, à savoir un classement en 140 branches d'activités⁹. Le choix de la médiane plutôt que de la moyenne est guidé par le souci de décrire au mieux la situation d'une entreprise type. À défaut de pouvoir décrire les résultats de chaque firme, c'est la meilleure réponse que nous puissions apporter face au défi de l'hétérogénéité présenté au graphique 3.

2.1. Évolution de la marge brute médiane

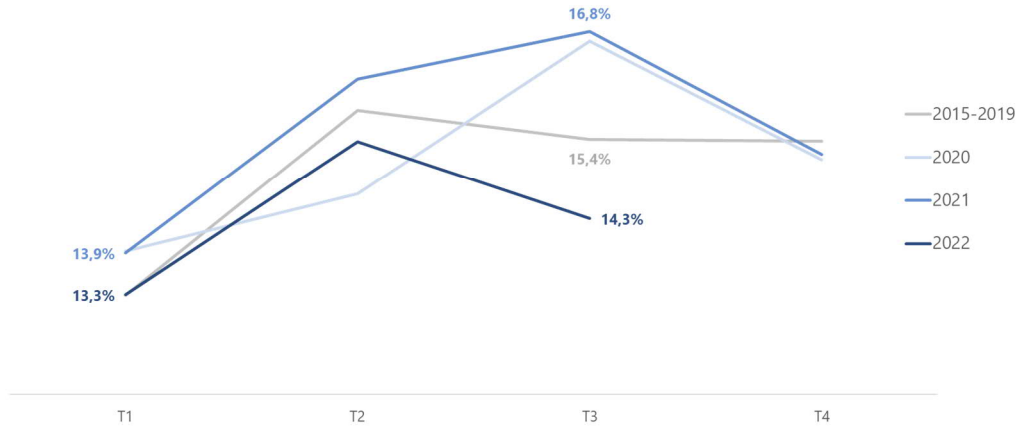
Pour chacun des trois premiers trimestres de 2022, la marge médiane est relativement faible. Vu que la marge brute trimestrielle est marquée par une importante saisonnalité¹⁰, il s'agit de comparer chaque trimestre avec le trimestre correspondant des années antérieures. Cette approche, suivie au graphique 4, révèle que le niveau médian de marge en 2022 est inférieur à celui des années précédentes. Il l'est par rapport à 2021, une année où ont été enregistrés des taux de marge assez élevés, mais l'est aussi en comparaison de la moyenne sur la période 2015-2019 et de 2020. Les marges enregistrées cette année-là, marquée par la crise du COVID-19, sont ainsi supérieures à celles notées en 2022, à l'exception du deuxième trimestre, soit au plus fort de la crise du coronavirus.

⁸ Pour une discussion détaillée, voir Bijmens G. et C. Duprez (2022), [« Les firmes et la hausse des prix énergétiques »](#), BNB, Autres études, mai.

⁹ L'annexe 1 fournit la classification complète, en indiquant également pour chaque branche d'activité son importance en nombre de firmes et d'emplois.

¹⁰ Différents éléments expliquent cette saisonnalité. Un certain nombre de factures qui couvrent des coûts pour l'année complète ne sont clôturées qu'en fin d'année civile. Certains paiements s'effectuent à une échéance calendrier fixe (pensons aux factures de régularisation de l'énergie par exemple). Les paiements de certaines primes (pécule de vacances, prime de fin d'année) se produisent également à des moments précis de l'année.

Graphique 4 – Les marges médianes en 2022 sont relativement faibles
(marges brutes médianes par trimestre)

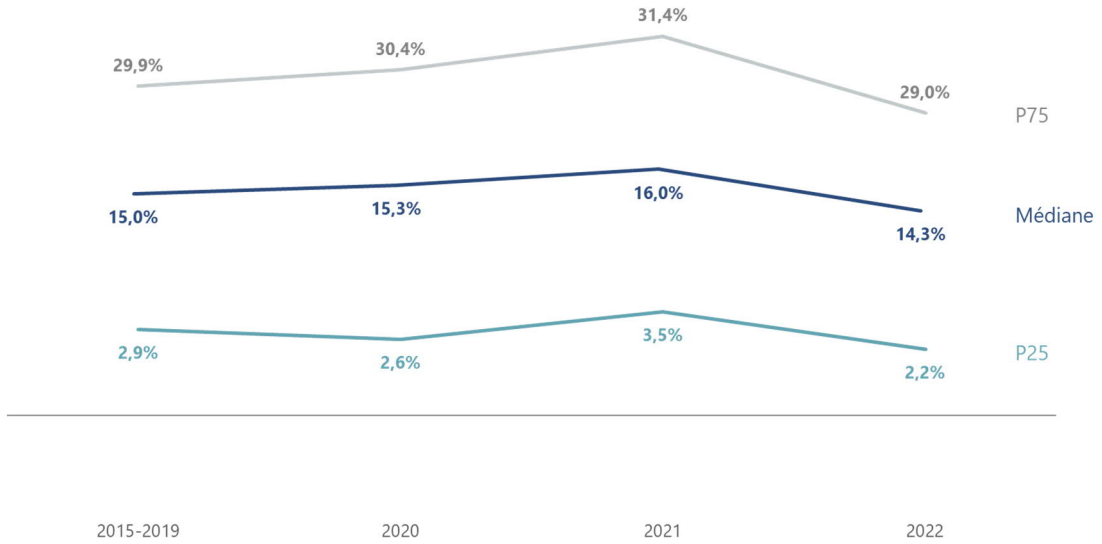


Source: Calculs BNB.

Les marges des firmes au P25 et au P75 marquent également le pas en 2022. Vu que la situation peut diverger fortement d'une firme à l'autre, il peut être utile de compléter le diagnostic dressé à partir de la firme médiane en analysant la situation de deux autres firmes types : celles observées au percentile 25 (P25) et au percentile (P75) de la distribution des marges¹¹. La comparaison au fil du temps des marges d'une firme type à faible marge et celles d'une autre à marge élevée indique également des niveaux de marge assez faibles sur les trois premiers trimestres de 2022, que ce soit par rapport aux trois premiers trimestres de 2021 ou à ceux des années antérieures. Cela confirme le diagnostic établi à partir des marges de la firme médiane.

¹¹ En triant les firmes par niveau de taux de marge, la firme au P25 (P75) de la distribution est celle qui enregistre un taux de marge supérieur à 25 % (75 %) des autres firmes et inférieur aux 75 % (25 %) restants. Pour rappel, la firme médiane est celle dont le taux de marge est supérieur à celui de la moitié des firmes et inférieur à celui de l'autre moitié.

Graphique 5 – Les marges de différentes entreprises types sont relativement faibles en 2022
(marges brutes aux trois premiers trimestres de chaque année)



Source: Calculs BNB.

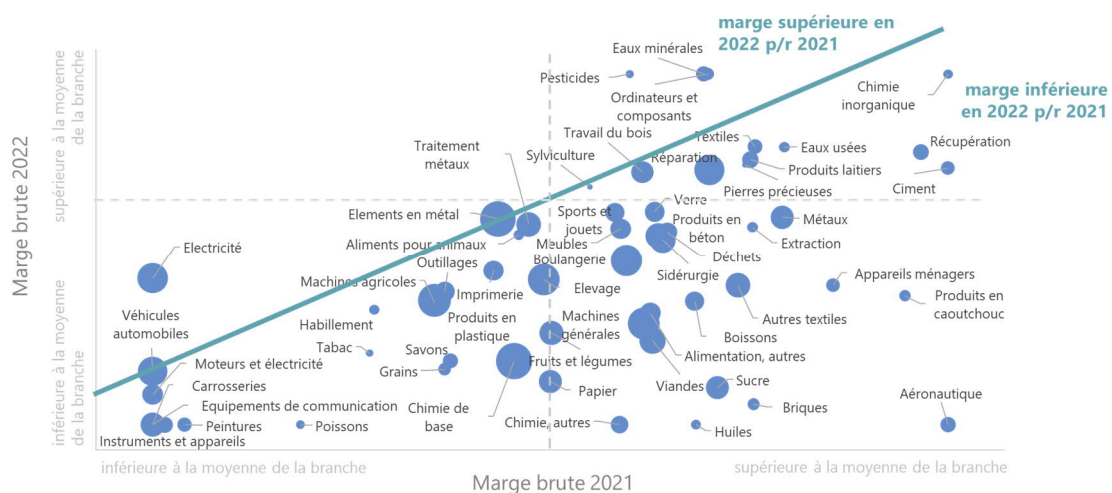
Note: En triant les firmes par taux de marge, la firme au P25 (P75) de la distribution est celle qui enregistre un taux de marge supérieur à 25 % (75 %) des autres firmes et inférieur aux 75 % (25 %) restants. Pour rappel, la firme médiane est celle dont le taux de marge est supérieur à celui de la moitié des firmes et inférieur à celui de l'autre moitié.

3. LE TAUX DE MARGE MEDIAN AU NIVEAU SECTORIEL

3.1. Industrie

La combinaison de coûts (énergétiques) en forte hausse et d'une transmission seulement partielle a comprimé les marges dans la plupart des branches de l'industrie. L'alourdissement des coûts et la capacité de le répercuter sur les clients varient sensiblement entre les différents secteurs. Il en résulte une incidence très hétérogène sur les marges médianes. La figure 6 montre les marges brutes médianes sur les trois premiers trimestres de 2021 et de 2022 pour les différentes branches d'activité¹² et permet de comparer les marges de 2021 et de 2022 entre elles et avec leur moyenne historique. Dans les secteurs situés en dessous de la diagonale, les marges se sont repliées en 2022 au regard de 2021, tandis que, dans ceux situés au-dessus de la diagonale, elles ont augmenté. Les secteurs à droite de la ligne pointillée verticale ont dégagé des marges supérieures à leur propre moyenne historique en 2021. Ceux qui se trouvent à gauche de cette ligne ont, quant à eux, enregistré des marges inférieures à leur moyenne historique en 2021. Les secteurs qui se trouvent au-dessus de la ligne pointillée horizontale ont réalisé des marges supérieures à la moyenne historique en 2022 et ceux en dessous de cette ligne, des marges inférieures.

Figure 6 – La plupart des branches de l'industrie ont enregistré des baisses de marge en 2022 (marges brutes médianes sur les trois premiers trimestres de 2021 (axe horizontal) et de 2022 (axe vertical) par rapport à la moyenne 2015 – 2019 de la branche concernée)



Source : Calculs BNB.

Note : Le diamètre du cercle reflète la taille relative du secteur en termes d'emplois. L'industrie couvre les codes NACE 1 à 39. Les valeurs extrêmes ont été capées pour améliorer la lisibilité du graphique.

Le graphique s'interprète comme suit. Prenons l'exemple de la branche Sucre. Cette branche avait une marge plus élevée en 2021 que sa marge moyenne sur la période 2015 - 2019 (Sucre est à droite de la ligne pointillée verticale). Elle a vu sa marge diminuer en 2022 par rapport à 2021 (elle est donc en dessous de la diagonale) pour atteindre une marge inférieure à la moyenne de cette branche sur la période 2015-2019 (elle est en dessous de la ligne pointillée horizontale).

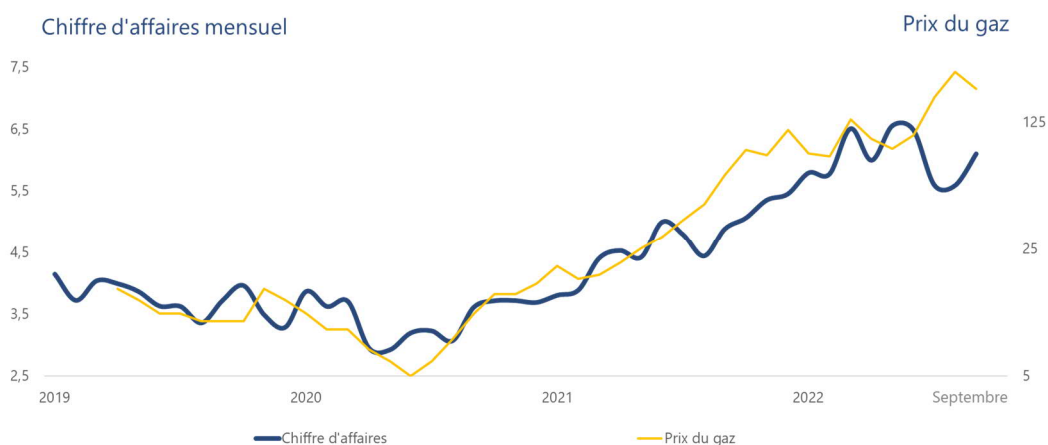
Dans une grande partie des branches d'activité industrielles, les marges se sont repliées en 2022 par rapport à 2021, qui a été une année meilleure que la moyenne. Certains secteurs n'ont toutefois pas pu compter sur un niveau élevé en 2021. La grande majorité des branches d'activité se situent sous la diagonale et ont donc vu leurs marges se replier en 2022 vis-à-vis de l'année précédente. L'ampleur de ce déclin est très hétérogène. De nombreux secteurs (situés à droite de la ligne pointillée verticale) avaient heureusement pour point de départ des marges

¹² L'analyse ne couvre pas les branches d'activité comptant moins de 500 travailleurs ou 10 entreprises, ni les secteurs où les transactions TVA ne captent pas la dynamique du secteur (p. ex. en raison de la présence d'autres produits d'exploitation substantiels, comme les redevances, les subventions, etc.).

relativement élevées en 2021, ce qui leur a permis d'amortir dans une certaine mesure ce recul. D'autres avaient en revanche des marges relativement faibles en 2021, qui se sont encore davantage contractées en 2022. Ce constat concerne notamment les branches de la chimie (chimie de base, peintures, produits en plastique), de l'industrie alimentaire (poissons, grains) et de l'industrie manufacturière traditionnelle (véhicules automobiles, moteurs et électricité, équipements de communication). Cela étant, plusieurs secteurs affichaient encore des marges historiquement élevées en 2022. Certains d'entre eux présentent du reste une forte intensité énergétique, comme le ciment et les pesticides. On peut en déduire qu'une série d'entreprises énergivores sont bel et bien parvenues à répercuter la majeure partie de la hausse des coûts de l'énergie. Enfin, une entreprise type du secteur de l'électricité a vu ses marges grimper en 2022, alors que, dans une perspective historique, ni 2022, ni 2021, ne se sont caractérisées par des marges élevées.

Le chiffre d'affaires des grandes entreprises énergivores a d'abord vivement progressé avec le prix du gaz, mais il semble à présent stagner, voire baisser. Les entreprises de la plupart des secteurs à haute intensité énergétique sont, elles aussi, confrontées au repli de leurs marges par rapport à une excellente année 2021. Dans une étude précédente¹³, nous avons observé que les produits vendus par ces entreprises se renchérisaient rapidement, parallèlement à l'augmentation des prix du gaz naturel. Les revenus, bien qu'en progression, sont demeurés stables après correction pour l'évolution des prix. Initialement, l'expansion rapide des prix de l'énergie et, plus généralement, des prix des intrants a semblé n'avoir que peu d'influence négative sur les ventes des secteurs industriels à forte intensité énergétique en Belgique. La figure 7 révèle toutefois que la flambée des prix du gaz, au-delà de 200 euros/MWh au troisième trimestre de 2022, s'est accompagnée d'une diminution du chiffre d'affaires des industries énergivores. Il se peut que plusieurs entreprises grandes consommatrices d'énergie aient réduit, voire interrompu, leur production face à ce prix dix fois supérieur à celui du début de 2021. Au quatrième trimestre, le prix du gaz est revenu sous la barre des 100 euros/MWh. Il reste à déterminer si le chiffre d'affaires se sera alors redressé.

Figure 7 – Évolution du chiffre d'affaires mensuel des entreprises énergivores et du prix du gaz
(chiffre d'affaires en milliards d'euros, prix du gaz en euros/MWh)



Source : Calculs BNB, Refinitiv Datastream.

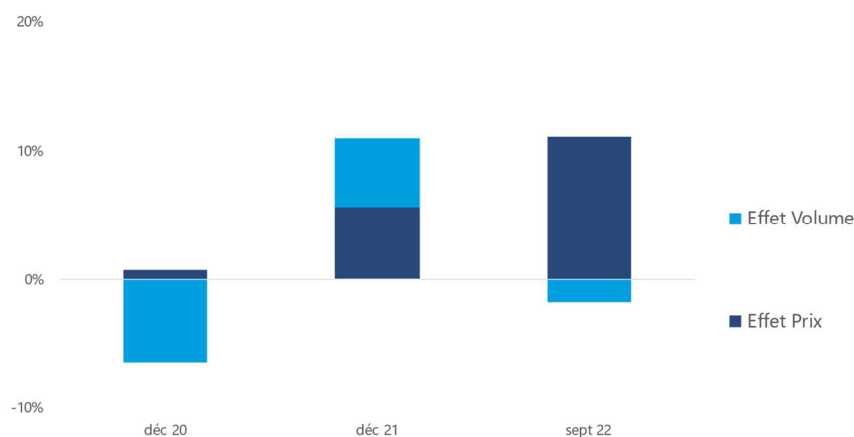
Note : Les industries à forte intensité énergétique couvrent les entreprises relevant de l'EU-ETS, à l'exception des producteurs d'énergie, du raffinage et de l'industrie pharmaceutique. Prix du gaz TTF 1-day ahead, échelle logarithmique.

¹³ Bijmens G. et C. Duprez (2022), « [Les firmes et la hausse des prix énergétiques](#) », BNB, Autres études, mai.

Les exportations belges vers les partenaires commerciaux existants ont, elles aussi, fortement augmenté en 2022, mais cette croissance résulte uniquement de la hausse des prix.

La figure 8 montre qu'après un repli des exportations belges en 2020, principalement attribuable à la diminution des volumes, ces derniers se sont redressés en 2021, ce qui s'est accompagné d'un relèvement des prix. En 2022, les exportations ont continué de progresser et les entreprises belges sont parvenues à compenser, du moins en partie, l'expansion des coûts par des prix à l'exportation plus élevés. Cette évolution est toutefois allée de pair avec un léger recul des volumes en 2022, ce qui pourrait augurer une baisse de la compétitivité.

Figure 8 – Ventilation de la croissance des exportations pour les relations commerciales client-produit existantes (Belgique – UE)
(pourcentages de croissance annuelle)



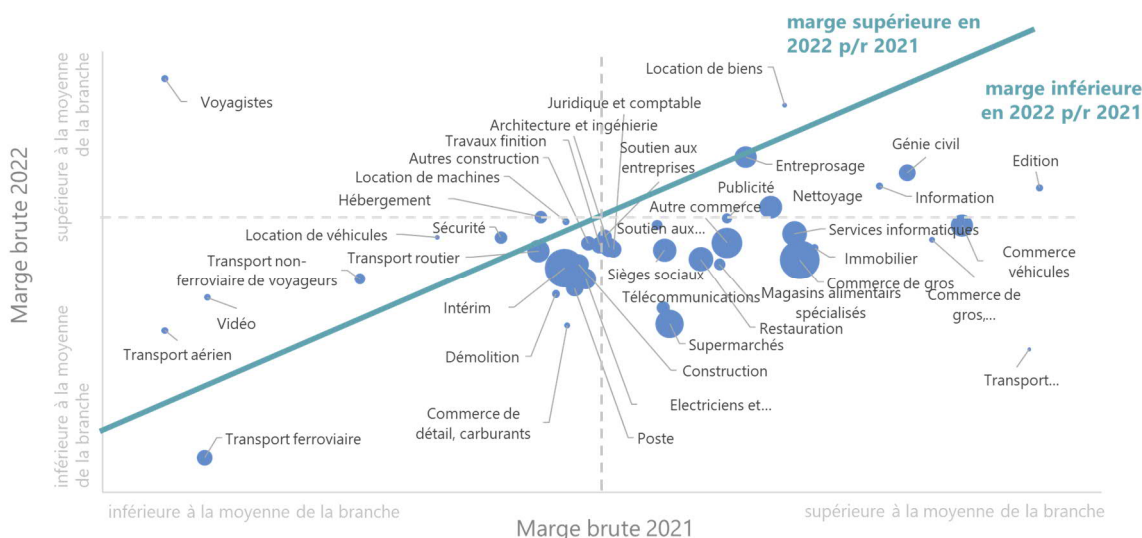
Source : Calculs BNB sur la base des déclarations Intrastat.

Note : La croissance entre t-1 et t ne correspond pas au taux de croissance standard. Elle est calculée par rapport à la moyenne des exportations en t et t-1.

3.2. Secteur des services

Les marges se sont également contractées dans la plupart des branches d'activité de services, même si le repli est moins prononcé que dans l'industrie. La figure 9 montre que la hausse des coûts a exercé une incidence très hétérogène sur les marges dans le secteur des services. Après une année 2021 relativement solide (à droite de la ligne pointillée verticale), les marges dans la plupart des activités de détail et de distribution sont retombées à des niveaux inférieurs à leur moyenne de 2015-2019 (en dessous de la ligne pointillée horizontale). Les marges ont aussi (légèrement) diminué dans plusieurs branches d'activité de la construction. Dans certains secteurs encore fortement affectés par la crise du COVID-19 en 2021 (hébergement, voyagistes, transport non ferroviaire de voyageurs), les marges se sont redressées en 2022. Dans de nombreux secteurs des services basés sur la connaissance, l'incidence sur les marges est resté globalement faible.

Figure 9 – La plupart des branches de services ont enregistré des baisses de marge en 2022, mais moins prononcées que dans l'industrie
(marges brutes médianes sur les trois premiers trimestres de 2021 (axe horizontal) et de 2022 (axe vertical) par rapport à la moyenne 2015 – 2019 de la branche concernée)



Source : Calculs BNB.

Note : Le diamètre du cercle reflète la taille relative du secteur en termes d'emplois. Les services couvrent les codes NACE 41 à 82. Les valeurs extrêmes ont été capées pour améliorer la lisibilité du graphique.

4. CONCLUSION

La forte augmentation des coûts touche toutes les entreprises, tous secteurs de l'économie confondus. Cependant, comme décrit dans une précédente¹⁴ étude, elles ne se trouvent pas toutes dans une situation comparable. En effet, tant l'ampleur des augmentations des coûts que la possibilité de répercuter ces dernières sur les prix de vente diffèrent fortement d'une entreprise à l'autre.

Après avoir atteint des niveaux élevés en 2021, la marge de l'entreprise type a baissé au cours des trois premiers trimestres de 2022 dans de nombreux secteurs d'activité. À l'inverse, le taux de marge macroéconomique est demeuré à un niveau assez élevé. Comme tout indicateur macroéconomique, cette mesure est influencée par un petit nombre de très grandes entreprises qui ne sont pas nécessairement représentatives de l'ensemble des firmes. Là aussi toutefois, une inversion de la tendance est attendue pour la fin de 2022.

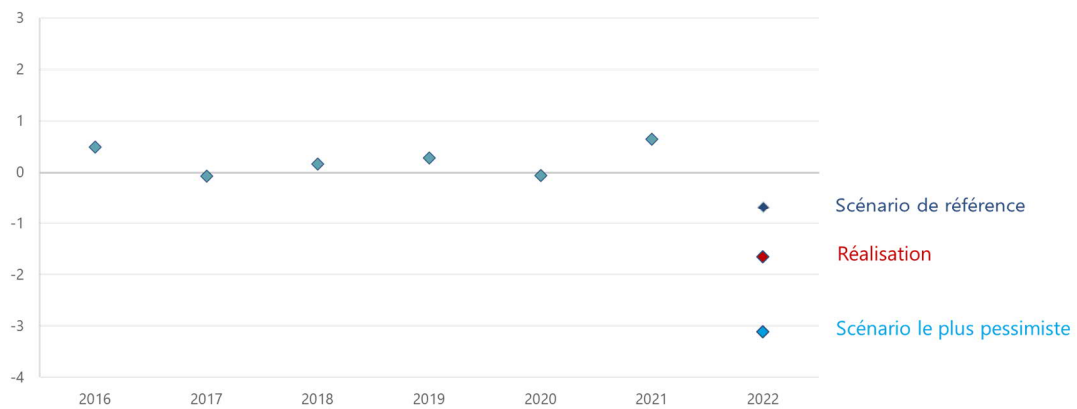
L'incidence négative sur les marges des entreprises types est importante. La figure 10 compare la baisse des marges au cours des trois premiers trimestres de 2022 avec les variations enregistrées dans un passé récent. La marge médiane a baissé d'environ 2 centimes par euro de chiffre d'affaires, alors que cette marge était restée pour ainsi dire constante, voire avait augmenté, en 2021.

Le repli des marges indique que la firme type n'a pas la possibilité de répercuter entièrement la hausse des coûts sur son chiffre d'affaires. Il apparaît que la baisse enregistrée se situe entre le scénario de référence (baseline scenario) et le scénario le plus pessimiste (worst-case scenario), qui proviennent de l'étude réalisée à la demande du gouvernement en mai 2022 (cf. figure 10)¹⁵. L'incapacité à répercuter pleinement les hausses de coûts sur les ventes était au cœur des simulations réalisées dans cette étude. Cela confirme le rôle crucial de la transmission pour l'impact final sur les entreprises.

¹⁴ Bijmens G. et C. Duprez (2022), « [Les firmes et la hausse des prix énergétiques](#) », BNB, Autres études, mai.

¹⁵ Notons que le repli des marges dans le scénario de référence est inférieur aux réalisations. Les hypothèses de hausses des prix de l'énergie et des salaires, établies au début de l'année 2022, s'avèrent en effet inférieures aux hausses réellement observées.

Figure 10 – La baisse du taux de marge en 2022
(variation annuelle de la marge brute simplifiée, trois premiers trimestres de l'année, centimes par euro de vente)



Source: Calculs BNB.

Note: Le scénario de référence et le scénario le plus pessimiste sont tirés des simulations d'une étude précédente de mai 2022. La réalisation (losange rouge) correspond au résultat provisoire sur la base des trois premiers trimestres.

ANNEXE/BIJLAGE

1. DEFINITION DES CODES SECTORIELS, Y COMPRIS LE NOMBRE D'ENTREPRISES ET D'EMPLOIS

Note : Il s'agit ici du nombre d'entreprises et d'emplois sur la base de l'ensemble de données utilisé pour l'analyse des marges décrite dans la partie 2. Chiffres pour les trois premiers trimestres de 2022. Le nombre d'entreprises est arrondi à la dizaine supérieure ; le nombre d'emplois est exprimé en milliers et arrondi au millier supérieur.

N = nombre d'entreprises ; L = nombre d'emplois (en milliers)

	N	L	Nom (FR)	Description (FR)
01A	2410	20	Élevage	Culture et production animale, chasse et services annexes
02A	150	1	Sylviculture	Sylviculture et exploitation forestière
03A	50	1	Pêche	Pêche et aquaculture
08A	80	3	Extraction	Autres industries extractives
09A	10	1	Soutien extraction	Services de soutien aux industries extractives
10A	340	14	Viandes	Transformation et conservation de la viande; préparation de produits à base de viande
10B	30	2	Poissons	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
10C	100	12	Fruits et légumes	Transformation et conservation de fruits et de légumes
10D	20	2	Huiles	Fabrication d'huiles et de graisses végétales et animales
10E	160	6	Produits laitiers	Fabrication de produits laitiers
10F	50	4	Grains	Travail des grains; fabrication de produits amylacés
10G	1400	20	Boulangerie	Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires
10H	210	11	Sucre	Fabrication de sucre, cacao chocolaterie, confiserie
10I	230	9	Alimentation, autres	Fabrication d'autres produits alimentaires
10J	110	3	Aliments pour animaux	Fabrication d'aliments pour animaux
11A	180	8	Boissons	Fabrication de boissons, à l'exception des eaux minérales et des boissons rafraîchissantes
11B	20	5	Eaux minérales	Industrie des eaux minérales et autres eaux embouteillées et des boissons rafraîchissantes
12A	20	2	Tabac	Fabrication de produits à base de tabac
13A	150	5	Textiles	Fabrication de textiles
13B	250	12	Autres textiles	Fabrication d'autres textiles
14A	170	3	Habillement	Industrie de l'habillement
15A	20	1	Cuir	Industrie du cuir et de la chaussure
16A	500	10	Travail du bois	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles; fabrication d'articles en vannerie et sparterie
17A	150	11	Papier	Industrie du papier et du carton
18A	700	8	Imprimerie	Imprimerie et reproduction d'enregistrements
19A	10	5	Raffinage	Cokéfaction et raffinage
20A	160	26	Chimie de base	Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique, hors fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base
20B	20	2	Chimie inorganique	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base
20C	20	2	Pesticides	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques
20D	70	5	Peintures	Fabrication de peintures, de vernis, d'encre et de mastics
20E	80	5	Savons	Fabrication de savons, de produits d'entretien, de parfums et de produits de toilette
20F	80	7	Chimie, autres	Fabrication d'autres produits chimiques
20G	10	1	Fibres	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques
21A	90	34	Pharmaceutique	Industrie pharmaceutique
22A	50	3	Produits en caoutchouc	Fabrication de produits en caoutchouc

22B	420	22	Produits en plastique	Fabrication de produits en plastique
23A	70	8	Verre	Fabrication de verre et d'articles en verre
23B	40	3	Briques	Fabrication de produits réfractaires; fabrication de matériaux de construction en terre cuite; fabrication d'autres produits en céramique et en porcelaine
23C	20	4	Ciment	Fabrication de ciment, de chaux et de plâtre
23D	590	14	Produits en béton	Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre; taille, façonnage et finissage de pierres; fabrication de produits abrasifs et de produits minéraux non métalliques n.c.a.
24A	50	13	Sidérurgie	Sidérurgie; fabrication de tubes, de tuyaux, de profilés creux et d'accessoires correspondants en acier
24B	90	11	Métaux	Fabrication d'autres produits de première transformation de l'acier; production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux; fonderie de métaux
25A	1230	25	Éléments en métal	Fabrication d'éléments en métal pour la construction; fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques; fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central; fabrication d'armes et de munitions; forge, emboutissage, estampage des métaux; métallurgie des poudres
25B	870	12	Traitement métaux	Traitement et revêtement des métaux; usinage
25C	260	8	Outils	Fabrication de coutellerie, d'outillage et de quincaillerie; fabrication d'autres ouvrages en métaux
26A	70	3	Ordinateurs et composants	Fabrication de composants et cartes électroniques; fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques
26B	40	4	Équipements de communication	Fabrication d'équipements de communication; fabrication de produits électroniques grand public
26C	90	5	Instruments et appareils	Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation; horlogerie; fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques; fabrication de matériels optiques et photographiques; fabrication de supports magnétiques et optiques
27A	180	9	Moteurs et électricité	Fabrication de moteurs, de génératrices et de transformateurs électriques, de matériel de distribution et de commande électrique; fabrication de piles et d'accumulateurs électriques; fabrication de fils et de câbles et de matériel d'installation électrique; fabrication de lampes et d'appareils d'éclairage électrique
27B	50	4	Appareils ménagers	Fabrication d'appareils ménagers; fabrication d'autres matériels électriques
28A	360	20	Machines générales	Fabrication de machines d'usage général
28B	270	13	Machines agricoles	Fabrication de machines agricoles et forestières; fabrication de machines de formage des métaux et de machines-outils; fabrication d'autres machines d'usage spécifique
29A	30	17	Véhicules automobiles	Construction et assemblage de véhicules automobiles
29B	180	12	Carrosseries	Fabrication de carrosseries de véhicules automobiles; fabrication de remorques et de semi-remorques; fabrication d'équipements pour véhicules automobiles
30A	10	1	Construction navale	Construction navale
30B	10	1	Construction locomotives	Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant
30C	30	5	Aéronautique	Construction aéronautique et spatiale
30D	30	1	Autres véhicules	Construction de véhicules militaires de combat; fabrication de matériels de transport n.c.a.
31A	570	9	Meubles	Fabrication de meubles
32A	110	1	Pierres précieuses	Travail des pierres précieuses; fabrication d'articles de joaillerie, de bijouterie et d'articles similaires
32B	400	8	Sports et jouets	Fabrication d'instruments de musique, d'articles de sport, de jeux et de jouets, d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire; activités manufacturières n.c.a.
33A	740	19	Réparation	Réparation et installation de machines et d'équipements
35A	120	18	Électricité	Production, transport et distribution d'électricité; production et distribution de vapeur et d'air conditionné
35B	10	1	Combustibles	Production et distribution de combustibles gazeux
36A	10	4	Eau	Captage, traitement et distribution d'eau
37A	90	3	Eaux usées	Collecte et traitement des eaux usées
38A	160	8	Déchets	Collecte des déchets; traitement et élimination des déchets
38B	250	5	Récupération	Récupération

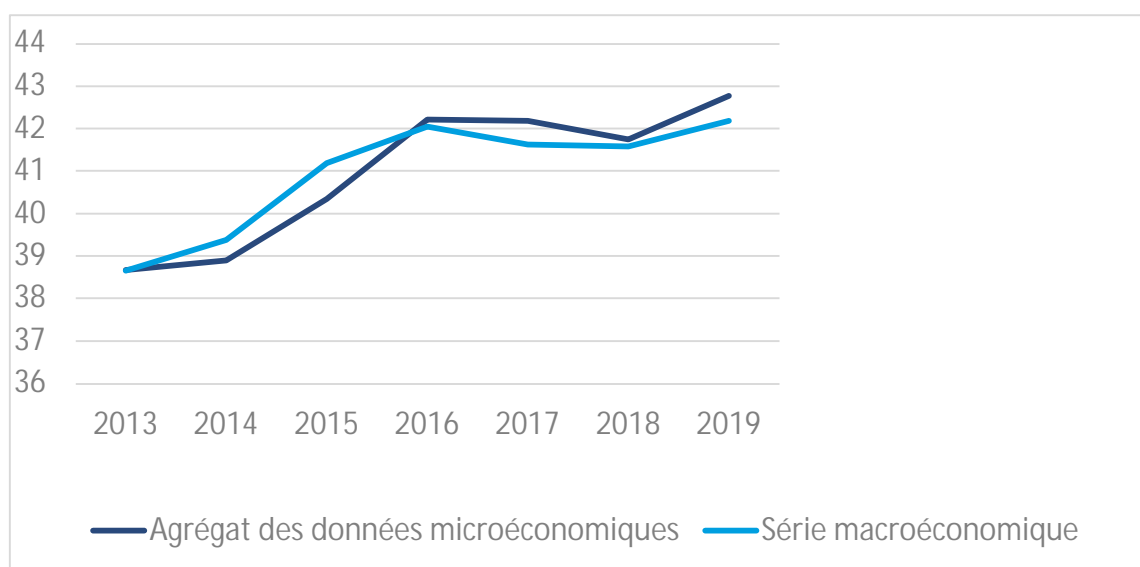
39A	40	1	Dépollution	Dépollution et autres services de gestion des déchets
41A	4790	49	Construction	Construction de bâtiments; promotion immobilière
42A	770	34	Génie civil	Génie civil
43A	940	8	Démolition	Démolition et préparation des sites
43B	5670	51	Électriciens et plombiers	Travaux d'installation électrique, de plomberie et autres travaux d'installation
43C	5580	32	Travaux finition	Travaux de finition
43D	3470	26	Autres construction	Autres travaux de construction spécialisés
45A	5240	57	Commerce véhicules	Commerce de gros et de détail et réparation véhicules automobiles et de motocycles
46A	12910	182	Commerce de gros	Commerce de gros, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles et de combustibles solides, liquides et gazeux et de produits annexes
46B	220	5	Commerce de gros, combustibles	Commerce de gros de combustibles solides, liquides et gazeux et de produits annexes
47A 1	3050	94	Supermarchés	Commerce de détail en magasin non spécialisé
47A 2	2520	16	Magasins alimentaires spécialisés	Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé
47A 3	13230	109	Autre commerce	Autre commerce de détail, à l'exception des véhicules automobiles et des motocycles
47B	580	5	Commerce de détail, carburants	Commerce de détail de carburants automobiles en magasin spécialisé
49A	20	29	Transport ferroviaire	Transport ferroviaire
49B	950	15	Transport non ferroviaire de voyageurs	Autres transports terrestres de voyageurs
49C	3590	60	Transport routier	Transports routiers de fret et services de déménagement; transports par conduites
50A	40	2	Transport maritime	Transports maritimes et côtiers
50B	60	1	Transports fluviaux	Transports fluviaux
51A	80	6	Transport aérien	Transports aériens
52A	1360	57	Entreposage	Entreposage et services auxiliaires des transports
53A	480	35	Poste	Activités de poste et de courrier
55A	1170	18	Hébergement	Hébergement
56A	13370	72	Restauration	Restauration
58A	360	7	Édition	Édition
59A	530	5	Vidéo	Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale
60A	60	2	Radio-TV	Programmation et diffusion de programmes de radio et de télévision
61A	200	21	Télécommunications	Télécommunications
62A	3940	73	Services informatiques	Programmation, conseil et autres activités informatiques
63A	410	6	Information	Services d'information
68A	2070	8	Immobilier	Activités des marchands de biens immobiliers; activités immobilières pour compte de tiers
68B	1080	11	Loyers imputés	Loyers imputés
69A	5860	33	Juridique et comptable	Activités juridiques et comptables
70A	6310	66	Sièges sociaux	Activités des sièges sociaux; conseil de gestion
71A	2910	43	Architecture et ingénierie	Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques
72A	330	13	R&D	Recherche-développement scientifique
73A	1240	12	Publicité	Publicité et études de marché
74A	980	6	Scientifiques, autres	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques
75A	410	2	Vétérinaires	Activités vétérinaires
77A	170	4	Location de véhicules	Location et location-bail de véhicules automobiles
77B	240	3	Location de biens	Location et location-bail de biens personnels et domestiques
77C	490	6	Location de machines	Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens; location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises au droit d'auteur

78A	600	178	Intérim	Activités liées à l'emploi
79A	550	6	Voyagistes	Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes
80A	200	19	Sécurité	Enquêtes et sécurité
81A	1760	13	Soutien aux bâtiments	Activités combinées de soutien lié aux bâtiments; aménagement paysager
81B	1410	62	Nettoyage	Activités de nettoyage
82A	1640	25	Soutien aux entreprises	Services administratifs de bureau et autres activités de soutien aux entreprises
	128.941		Nombre total d'entreprises	
	2.078		Nombre total de travailleurs	

2. COMPARAISON DE LA SÉRIE MACROÉCONOMIQUE AVEC UN AGRÉGAT CALCULÉ À PARTIR DES DONNÉES MICROÉCONOMIQUES

Le graphique 12 indique que la série macroéconomique du taux de marge (exprimé en pourcentage de la valeur ajoutée) est comparable à l'agrégat correspondant calculé à partir des données microéconomiques. L'exercice est réalisé avec les données des comptes annuels de 2013 jusqu'en 2019, soit sur une période pour laquelle les données sont stabilisées.

Graphique 11 – Comparaison des taux de marge macroéconomique et microéconomique



Sources: ICN, calculs BNB.

Note: Le taux de marge est exprimé en pourcentage de la valeur ajoutée. L'agrégat « microéconomique » est basé sur les comptes annuels des firmes avec valeur ajoutée et masse salariale positives et calculé comme suit: $(\text{valeur ajoutée} - \text{masse salariale}) / \text{valeur ajoutée}$.

3. DESCRIPTION DES DONNÉES

Les données utilisées dans cet article proviennent de différentes sources. Elles couvrent la période 2015-2022. Nous utilisons les déclarations de TVA des entreprises. Ces déclarations auprès de l'administration fiscale sont obligatoires et elles permettent de calculer pour chaque entreprise la différence entre la TVA due et la TVA déductible. Elles reprennent les montants des ventes hors TVA ainsi que la TVA perçue, qui doit être reversée à l'État. Elles intègrent également les achats de biens et de services et la TVA déductible associée à ces achats. Les entreprises sont dès lors tenues d'apurer le solde TVA auprès de l'État. Ces déclarations sont extrêmement fiables pour trois raisons. Premièrement, le non-respect de l'obligation de déclaration est passible d'amendes. Deuxièmement, l'État peut aisément vérifier la cohérence entre le montant hors TVA et la TVA. Troisièmement, les firmes sont également tenues de déclarer une liste exhaustive de leurs clients, ce qui permet de vérifier la cohérence entre les ventes et les achats. Vu leur qualité et leur exhaustivité, les données de TVA représentent une source essentielle de microdonnées pour la production des statistiques de la comptabilité nationale.

Pour construire l'échantillon d'entreprises analysé dans cet article, nous nous basons sur le répertoire des entreprises utilisé par l'ICN. Afin de nous conformer aux règles relatives au respect de la vie privée, nous n'avons retenu que les déclarants classés par l'ICN dans le secteur S11 des entreprises non financières. La situation des indépendants (S14), des institutions sans but lucratif (S15), des administrations publiques (S13) ou des entreprises financières (S12) n'est donc pas abordée dans cette analyse. La répartition des déclarants par branche d'activité s'effectue sur la base du répertoire de l'ICN, ce qui garantit la cohérence avec les statistiques macroéconomiques.

Une difficulté tient au fait que le répertoire n'est disponible que jusqu'à 2020, et pas au-delà. Les firmes créées en 2021 ou en 2022 n'y sont donc pas répertoriées. Elles sont par conséquent absentes de notre population d'entreprises. Pour éviter que cela ne biaise les résultats, nous avons appliqué un critère de sélection similaire sur les données du passé. Concrètement, une entreprise créée en 2018 n'apparaît pas dans la population des firmes en 2018. Pour qu'une firme soit incluse dans la population des entreprises en année t , il faut qu'elle soit classée dans le répertoire en année $t-2$. C'est en fait le critère appliqué sur les données de 2022, que nous appliquons rétrospectivement aux années antérieures.

Certaines branches ont été exclues de notre population d'entreprises. Ne sont pas considérées les branches suivantes: les services financiers (NACE 64-66), l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale, les arts, spectacles et activités récréatives, les autres activités de services (NACE 84 et plus). La couverture des activités par les montants repris dans les déclarations de TVA est en effet trop faible pour ces branches d'activité.

Dans le cadre du présent article, nous avons également utilisé les déclarations à l'ONSS afin de déterminer l'emploi et les coûts salariaux de chaque entreprise. Ces données sont également d'une très haute qualité car elles sont vérifiées par l'administration et servent de base au calcul des cotisations.

L'analyse descriptive présente les résultats de la firme médiane de chaque branche d'activité. Le choix de la médiane est dicté par le souci de décrire une firme type et d'offrir des résultats qui ne sont pas affectés par la présence d'éventuelles valeurs extrêmes (outliers) dans les données. Même si ces dernières sont en nombre très limité, le choix de la médiane permet de parvenir à des résultats très stables, y compris dans les branches d'activité qui comptent très peu de firmes.

4. COUVERTURE DE LA POPULATION D'ENTREPRISES

Année	Emploi total (x 1000)	Nombre de firmes (x 1000)
2015	1 853	126,2
2016	1 930	128,2
2017	1 959	130,3
2018	2 005	132,0
2019	2 043	133,8
2020	2 028	134,2
2021	2 065	132,4
2022	2 078	128,9